

La gestion intonative des topiques en français et en grec moderne

David Le Gac, LiDiFra, Université de Rouen

Hiyon Yoo, Laboratoire de Linguistique Formelle, UMR 7110, Université Paris Diderot

Lorsqu'on considère les travaux portant sur l'intonation du français, on s'aperçoit que les topiques d'une phrase présentent une importante variabilité sur le plan mélodique. Nous considérons les topiques phrastiques comme des éléments du discours faisant partie de l'arrière-plan, correspondant « à ce dont on parle » (notion de « *aboutness* » telle que décrite par Lambrecht 1994) et partageant des propriétés syntaxiques et sémantiques particulières (Büring 1995, Reinhart 1982). Ce que nous retiendrons particulièrement, c'est son marquage positionnel en début de phrase, aussi bien en français qu'en grec moderne. Les éléments ne sont pas forcément détachés, et peuvent être topiques aussi bien des adverbes, des noms, des compléments de phrases que des arguments du verbe.

D'un point de vue mélodique, la topicalisation se caractériserait prototypiquement par une montée mélodique ou un ton Haut final atteignant le niveau aigu : Rossi (1991, 1999) associe le topique à un morphème **CTr** représenté par l'intonème **Ir↑**{Accent, Haut, Montant, Long, Pause} ; Di Cristo (1998) à un patron de continuation, un ton H associé à l'Unité Intonative ; Jun & Fougeron (2000) parlent d'un ton **H** associé à l'*Intermediate Phrase* tandis que Delais-Roussarie & al. (2004) l'associent à un ton démarcatif **H^{cont}** indiquant une frontière de MajorPhrase. Du fait que le topique est le plus souvent associé à une *montée de continuité* réalisée sur la dernière syllabe accentuée du syntagme topicalisé, on en infère très souvent une relation biunivoque entre topique et montée de continuation ; il s'agit d'une relation très intuitive : le topique annonce ce dont parle, la suite DOIT venir. A l'inverse, le commentaire, ou le focus, qui clôt l'énoncé en apportant l'information pertinente est naturellement associé à une chute mélodique conclusive, en tout cas, en ce qui concerne les déclaratives.

Or l'intonation que l'on trouve sur les topiques est variable. D'abord, on note une variation de la hauteur du ton final, l'ampleur du mouvement pouvant dépendre du poids informatif. Rossi propose ainsi que la topicalisation peut se décliner selon les intonèmes *CTi* et *CTr*, le premier se réalisant dans le suraigu, le second dans l'aigu. Ensuite, les topiques peuvent aussi être représentés par la catégorie mélodique inverse à celle de la montée ou du ton haut de continuation, à savoir, une chute mélodique ou un ton bas, en particulier dans les interrogatives (cf. par exemple Di Cristo 1998, Martin 1981, Rossi 1999, Doetjes et al. 2002). D'ailleurs, à côté du trait [montant], Rossi (1999:81) incorpore le trait [bas] dans certains intonèmes de topicalisation. Enfin, Le Gac et Yoo (2007) ont montré que, dans les phrases à topiques et focus multiples ([Topique Focus, Topique Focus...]Phrase), les topiques étaient marqués par des contours très différents (finales haute ou basse) en fonction de leur emplacement dans la phrase.

La question que l'on peut se poser est de savoir ce qui conditionne cette variation mélodique des topiques. Si ce n'est pas le sens, alors il s'agit d'un phénomène purement **formel**, i.e. **phonologique**. Cette idée se trouve chez (Martin 1981, 1999) avec une règle d'inversion et de contraste de pente mélodique ; par contre, il n'y a pas toujours un phénomène d'inversion de pente sur les topiques, qui peuvent être simplement bas et plats. Rossi 1999 propose également des règles de réajustement phonologique mais dont les contextes d'application peuvent être à la fois phonologiques et sémantique, et aussi *ad hoc*.

Le but de cette présentation est de montrer que cette variabilité des contours qu'on

trouve sur les topiques n'est qu'apparente, et qu'en réalité, les différentes configurations mélodiques observées sur les topiques sont le produit de mécanismes phonologiques réguliers et très généraux. De plus, nous avançons l'hypothèse selon laquelle ces mécanismes découlent des mêmes principes phonologiques qui gouvernent la structure syllabique.

Une syllabe est composée minimalement d'un *noyau*, *obligatoire*, dont dépend une *attaque*, *facultative*. Outre l'opposition obligatoire ~ facultatif, la relation de dépendance entre le noyau et l'attaque s'exprime aussi par un principe de *contraste de sonorité* : en particulier, le noyau, *vocalique*, sélectionne en attaque une *consonne*, c'est-à-dire un segment appartenant à l'une des catégories opposées à celle des voyelles dans l'échelle de sonorité. Par contre, les segments après le noyau peuvent être vocaliques (cf. diphtongues). Nous ferons l'hypothèse dans ce travail qu'il s'agit de principes très généraux, qui sont également à l'œuvre pour l'intonation.

A l'instar des théories phonologiques autosegmentales de l'intonation (cf. Pierrehumbert & Beckman 1988; Ladd 1996), nous décrivons l'intonation à l'aide des deux catégories tonales opposées, les tons **Haut** et **Bas**. Nous proposons que ces deux tons entretiennent des relations de dépendance, qui forment la structure intonative de l'énoncé.

Comme pour la syllabe, ces relations de dépendances s'expriment par la dimension obligatoire ~ facultatif de certains tons, mais aussi par le même principe général de *contraste phonologique*, mais lié tout naturellement, pour l'intonation, à la *hauteur tonale* : optimalement, un ton bas sélectionne un ton haut, et réciproquement.

Nous assumons que le focus est typiquement associé à la position tonale correspondant au *noyau* de l'énoncé ; les topiques, eux, sont associés de façon privilégiée non pas à un ton particulier, mais à une position tonale dépendante de celle du focus, et équivalente à ce titre à celle de l'attaque syllabique.

La dérivation se passe de la manière suivante.

La dernière syllabe du focus porte le ton T_0 , noyau de l'énoncé et auquel est associée la modalité de l'énoncé ($T_0 = B$ dans les déclaratives, = H dans les questions polaires). En français, le focus est décrit avec un ton haut initial (Di Cristo, Rossi) dans les déclaratives ; dans les questions, ce ton haut semble très rare et porteur d'une forte emphase; on a plutôt un ton bas. Nous posons que le ton initial du focus dépend du ton T_0 et est à ce titre inversé, car situé à gauche. En ce qui concerne les topiques, le ton final des topiques dépend directement de T_0 ; situé à droite de ce dernier, il est inversé par rapport à lui selon le principe de contraste catégoriel. On obtient bien les configurations tonales observées dans les déclaratives et questions polaires, avec un ton H sur les topiques des déclaratives et un ton B sur les topiques des questions polaires. Nous supposons qu'après le focus, le principe de contraste catégoriel n'opère plus mais que T_0 sélectionne la même catégorie tonale que lui-même pour les éléments qui dépendent de lui, ce qui explique le phénomène de copie tonale proposée par d'autres auteurs (Di Cristo 1998, Rossi 1999, Ladd 1996).

Dans les énoncés à focus multiples, on pose que le ton T_0 est assigné à la syllabe finale du dernier focus. Comme dans les énoncés à focus unique, le ton focal initial est inversé, i.e. on a un Haut en début du focus. Ensuite, comme pour les énoncés précédents, le topique se rapportant au dernier focus se termine par un Haut également. En ce qui concerne les tons terminaux des focus non finaux, ils dépendent directement du ton T_0 . Ils sont donc dérivés par le principe de contraste catégoriel car le ton T_0 les gouverne à gauche. Selon ce

même principe, chaque focus non final est marqué par un ton bas initial, selon le même mécanisme que le focus des questions polaires. Enfin, pour les deux premiers topiques, ils se rapportent naturellement au focus suivant, et se caractérisent ainsi par un ton bas final, car gouverné et inversé par le ton haut de leur focus.

Le principe de contraste catégoriel fournit ainsi une explication simple et unifiée à la fois des patrons tonals observés dans les phrases à focus simple et celles à focus multiples et de la variabilité des tons par rapport à une même unité informationnelle. Nous montrons également que les différents tons des topiques dépendent alors directement du ton porté par le focus, et ce, en vertu du principe de contraste phonologique ; sans un tel dispositif, la variabilité phonologique des topiques reste inexplicée et complètement opaque.

Par ailleurs, la proposition que nous faisons a une conséquence importante sur la relation entre tons et sens : dans la mesure où nous supposons que seul le ton porté par le focus est sélectionné par le locuteur – notamment en fonction de la force illocutoire – et que les autres tons de l'énoncé, dont ceux de topique, sont automatiquement dérivés selon leur position dans la structure tonale, les tons ou les contours ne sont associés à aucun sens particulier, c'est la structure tonale abstraite, et elle seule, qui véhicule des différences de sens.

A l'instar de la structure syllabique, nous supposons que les principes qui sous-tendent la structure intonative du français sont généraux. A ce titre, l'intonation du grec moderne vient soutenir notre hypothèse : en effet, à la lecture de Baltazani & Jun (1999), il apparaît que le grec présente une variabilité de l'intonation des topiques tout à fait similaire à celle du français. Notamment, ces auteures montrent que les topiques dans les phrases déclaratives présentent un patron $L^*H\%$, patron qui est inversé dans les phrases interrogatives ($H^*L\%$). Elles observent une inversion entre le ton de frontière et le ton accentuel, mais aussi entre le ton de frontière $HL\%$ que l'on trouve à la fin de la question polaire et le ton de frontière ($L\%$) des topiques. Par ailleurs, il n'y a pas de parallélisme avec le sens puisque ces inversions tonales se retrouvent également dans les listes et les parenthétiques, ce qui montre clairement que les tons ne sont pas associés à un sens donné. Baltazani & Jun (1999) n'avancent cependant pas d'explication théorique et formelle à ces inversions, contrairement au dispositif phonologique que nous proposons.

Ainsi, dans les énoncés déclaratifs, nous posons que le focus se termine par un ton bas comme nous l'avons soutenu à l'instant. De plus, le ton bas de focus est bien présent et actif car il se propage sur les post-focus, comme en français. Ce ton est le ton T_0 de l'énoncé, et de ce fait, c'est lui qui est associé à la modalité de l'énoncé. Les autres tons sont dérivés par le même principe de contraste catégoriel que le français : ainsi, le ton T_0 inverse le ton accentuel du focus, d'où la génération du ton H^* . Il sélectionne également les tons $H\%$ de frontières sur les topiques. Enfin, ces derniers inversent à leur tour les tons accentuels qui les précèdent, d'où les B^* des topiques.

En ce qui concerne les questions polaires, nous maintenons comme Baltazani & Jun 1999 que c'est le ton H final qui inverse les autres tons. Autrement dit, c'est le ton H de groupe (*phrasal tone* H dans leur terminologie) qui est T_0 . Ainsi, si le ton de groupe H est T_0 alors, les configurations tonales coulent de source : H sélectionne $L\%$ en fin de topique et ceux-ci select H^* ; pour le focus et les post-focus des tons B^* sont générés.

Plusieurs arguments permettent d'avancer cette hypothèse que dans les questions

polaires, c'est le ton de groupe et non le ton de frontière du focus qui porte le ton T_0 . Tout d'abord, en grec, le focus dans les questions polaires n'a aucune particularité prosodique il ne se distingue pas des éléments post-focus (sauf le dernier), il est bas et plat comme ces derniers, contrairement au focus des déclaratives dont la configuration tonale se distingue de tous les autres éléments de l'énoncé ; de ce point de vue, le focus représente un faible candidat pour porter la modalité (en tout cas, pas plus qu'un élément post-focal). Par ailleurs, le ton H- de groupe est le seul événement prosodique saillant après le focus et les autres post-focus. Enfin, ce ton de groupe H- peut s'aligner soit avec la syllabe accentuée du dernier post-focus, soit avec la dernière syllabe de celui-ci ; cette différence d'alignement indique une différence de sens (demande de confirmation et/ou focalisation sur le mot final), or, c'est le propre du ton T_0 , comme on l'a vu pour le français et les déclaratives en grec, de par sa nature ou par son alignement, de véhiculer le sens.

L'approche que nous présentons permet de montrer que la variabilité intonative des topiques trouve une explication à l'intérieur d'un dispositif purement phonologique et formel, ne faisant pas appel à une autre composante linguistique telle que le sens, sauf en ce qui concerne le ton T_0 qui sert d'interface. Nous avançons l'idée que ce dispositif phonologique suit des principes généraux tels que ceux qui sont également à l'œuvre au sein de la syllabe. En outre, ce dispositif permet de cerner la structure intonative de deux langues décrites traditionnellement comme ayant des propriétés différentes.

Sélection bibliographique

- Baltazani M. & S.A. Jun, (1999), "Topic and focus intonation in Greek" In *Proceedings of the XIVth International Congress of Phonetic Sciences*, vol. 2: 1305-1308.
- Büring, Daniel (1997), *The Meaning of Topic and Focus -- The 59th Street Bridge Accent*. London: Routledge.
- Di Cristo, A. (1998), "Intonation in French" in Hirst D. & A. Di Cristo (dir.), *Intonation Systems: A Survey of Twenty Languages*, Cambridge, CUP, pp. 195-218.
- Doetjes, J., Delais-Roussarie, E. & P. Sleeman, (2002), "The prosody of left detached constituents in French," In *Proceedings of the First International Conference on Speech Prosody*, Aix-en-Provence, France
- Delais-Roussarie, E.; J. Doetjes et P. Sleeman. (2005). Dislocations in French. In *Handbook of French semantics*, F. Corblin & H. de Swart (eds). CSLI.
- Hirst, D. & A. Di Cristo, (1998), *A survey of 20 Intonation Systems*. Cambridge, CUP
- Jun S.-A. & C. Fougeron, (2000), "A phonological model of French intonation", in Botinis A. (ed.), *Intonation: Analysis, modelling and technology*, Dordrecht, KAP, pp. 209-242.
- Ladd, D. R. (1996), *Intonational Phonology*, Cambridge, CUP
- Lambrecht K. (1994), *Information structure and sentence form : Topic, focus and the mental representations of discourse referents*, Cambridge Studies in Linguistics 71, Cambridge University Press, Cambridge
- Le Gac D. & H-Y. Yoo, (2007), "For a dependency theory of intonation" *Proceedings of the International Conference of Phonetics Sciences "ICPhS"*, Saarbrücken, Germany.
- Martin, Ph. (1981), "Pour une théorie de l'intonation" in Rossi M., Di Cristo A., Hirst D., Martin Ph., & Y. Nishinuma (dir.) *L'intonation : de l'acoustique à la sémantique*, Paris, pp. 234-271.
- Martin, Ph. (1999). L'intonation du français et du portugais: phonétique et phonologie. *Revista da Anpoll*, no. 06/07: 255-296.
- Reinhart T., (1982), *Pragmatics and linguistics; an analysis of sentence topics*, Bloomington : IULC.
- Post, B. (2000), *Tonal and phrasal structures in French intonation*, The Hague, Holland Academic Graphics
- Rossi, M. (1999), *L'intonation, le système du français. Description et modélisation*, Ophrys.